

Mystère au manoir

Christine Le Dérout

Mystère au manoir

Copyright Locus Solus, 2019.
ISBN 978-2-36834-111-7

« Loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées
à la jeunesse, modifiée par la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011. »

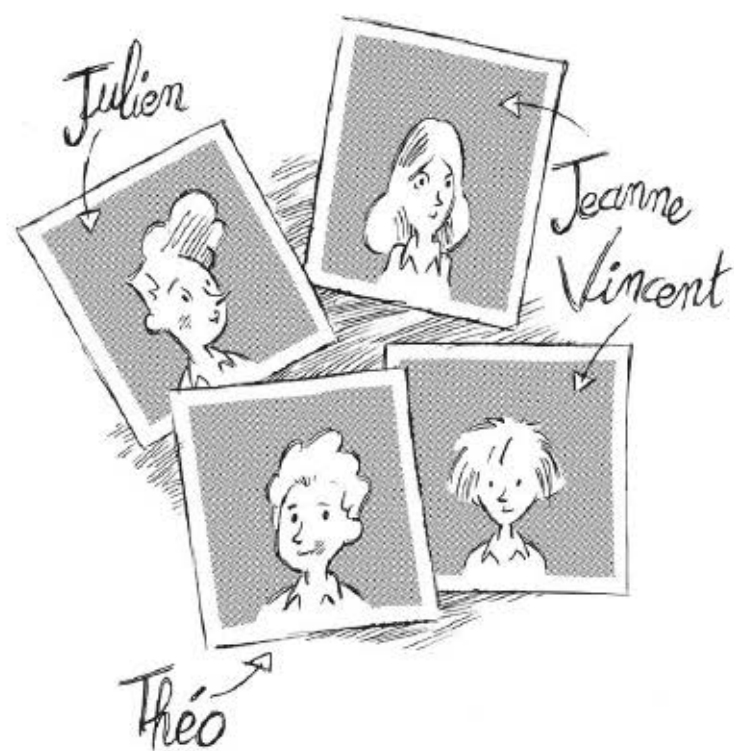
*Les textes et illustrations de cet ouvrage sont protégés.
Toute reproduction ou représentation, totale ou partielle,
par quelque procédé sans autorisation expresse de l'éditeur
est interdite et constituerait une contrefaçon
sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code
de la Propriété Intellectuelle.*



LOCUS-SOLUS.FR

Illustrations originales
de Joël Legars

LOCUS
SOLUS



Chapitre 1

La découverte du Manoir

Ce sont les vacances de printemps Jeanne, Théo, Vince et Julien sont réunis dans la chambre de ce dernier pour discuter d'un exposé à réaliser pour le cours d'histoire et à rendre à la rentrée. Les quatre amis sont au collège dans la même classe de 5^e. Aucun d'entre eux ne semble motivé par le programme de la journée. Voilà, une heure qu'ils bavardent sans avoir abordé le sujet de leur devoir.

— C'est quoi déjà, le thème de l'exposé ? interroge Théo, affalé sur le lit de son ami, occupé à résoudre la logique d'un Rubik's cube.

— On doit raconter l'histoire d'un monument ou d'un édifice appartenant au patrimoine de la ville, répond Julien.

— Pourquoi ne pas parler de notre club de tennis ?

— Bonne idée Vince, mais pas certain que le professeur d'histoire apprécie notre choix. Alors, si on ne veut pas se taper un zéro, il est plus que temps que l'on

se bouge.

— Tu as raison Julien... Bougeons, sortons prendre l'air, s'exclame Théo.

— Et notre exposé ?

— L'inspiration nous viendra, en nous promenant, répond Jeanne.

C'est sans peine que les quatre amis quittent la chambre et sortent se balader dans la campagne environnante à la maison familiale. Conformément à leurs habitudes, les 4.sets, toujours à la recherche d'aventure, décident d'outre passer leurs droits en empruntant un chemin de garenne privé. C'est ainsi que les ados ont choisi d'appeler leur petit groupe toujours près à l'action.

— Eh... C'est noté en grand sur la pancarte : « Propriété privée – Interdit sous peine de poursuite »

— Ne fais pas ton pétouchard Vince ! Ça fait trop longtemps que nous sommes sages et pour être efficace, nous avons besoin d'un peu d'adrénaline.

— Je te rappelle Théo que notre dernière aventure ne remonte qu'à cinq mois, rétorque Vince.

— Zen les gars ! On ne craint rien, je viens souvent ici promener Aramis et à part une équipe de jardiniers qui vient de temps en temps entretenir les jardins et les abords du manoir, je ne croise jamais personne, rassure Julien.

— L'endroit est vraiment sympa ! À qui appartiennent tous ces terrains ? interroge Jeanne.

— Je ne sais pas trop, mes parents m'ont parlé d'une héritière très âgée, elle aurait grandi ici... Paraît-il qu'une sale affaire se serait passée dans le manoir de cette propriété, il y a très longtemps.

— Ah bon ? Quel genre d'affaire ? s'intéresse Théo.

— Aucune idée !

Il n'en faut pas plus pour attiser la curiosité de notre jeune aventurier :

— Où se trouve le manoir ?

— À environ deux cents mètres d'ici, en suivant ce chemin, répond Julien, en désignant du bras la direction.

— Allons voir à quoi il ressemble, décide Théo.

Dans un enthousiasme presque unanime, les ados décident d'aller jeter un œil à la vieille bâtisse et empruntent le chemin. Au bout de quelques mètres, une petite allée discrète les mène à un large portail. Derrière les battants cadénassés de ce dernier, les 4.sets découvrent une vaste propriété... En son centre, niché dans la verdure, un beau manoir du XVIII^e de deux étages avec un grand toit en ardoise et aux nombreuses cheminées. À la droite de la demeure une première grande dépendance, et à sa gauche un autre bâtiment plus petit, attenant à un verger, bien entretenu.

— Waouh ! Les propriétaires devaient être des personnes hyper importantes pour posséder une telle baraque, lâche Jeanne, impressionnée par les bâtisses.

— Si mes souvenirs sont bons, le propriétaire sillonn-

nait les mers du globe, il était commandant de marine ou un truc de ce genre. Je demanderai plus de détails à mes parents, répond Julien.

— Et bien voilà ! On le tient notre sujet d'exposé, nous n'avons qu'à retracer toute l'histoire de ce manoir : sa date de construction, les noms des propriétaires et tout le tintouin qu'exige le prof.

— Bonne idée Vince ! En plus, il me semble que le manoir est classé aux monuments historiques, donc parfait pour notre travail d'histoire, s'exclame Julien.

— Maintenant, que nous tenons notre monument à étudier, ils ne nous restent plus qu'à trouver des informations sur cet édifice. Et si on commençait par l'explorer ? propose Théo, toujours avide de sensations.

— Au cas où ça t'aurait échappé, le portail est cadenassé et toutes les ouvertures de la demeure sont fermées, précise Vince.

— Et alors ? Ce n'est pas ça qui va nous arrêter, on en a vu d'autres au cours de nos précédentes aventures et puis nous ne sommes pas des voleurs, on veut juste y jeter un coup d'œil.

— Je suis d'accord pour y aller, mais uniquement dans les dépendances.

— Tu as la frousse Jeanne ? taquine Théo.

— À dire vrai, le manoir me fou la trouille, je le trouve lugubre et mystérieux.

— Justement, on y va pour s'amuser et y chercher un peu d'adrénaline, ricane Théo.

— Je partage l'avis que Jeanne, dit Julien, il nous est impossible de rentrer dans l'enceinte du manoir sans devoir fracasser une porte ou une fenêtre. Pour le coup notre intrusion deviendrait une infraction aux yeux de la loi... Alors, contentons-nous des dépendances.

Les 4.sets approuvent à l'unanimité le compromis de Julien et escaladent le portail sans grandes difficultés, puis avancent vers la cour de la propriété. Ils font le tour des deux bâtisses et choisissent de pénétrer dans celle de droite car les planches pourries de la porte d'entrée pivotent légèrement, facilitant leur passage.

— Sortons nos portables pour éclairer l'intérieur, dit Julien.

— On va peut-être, tomber nez à nez avec un fantôme...

— Arrête tes bêtises Théo ! râle Jeanne, pas très rassurée par les lieux.

— Imaginez plutôt que le propriétaire était un corsaire, pillant les navires sur toutes les mers du globe et à sa retraite, il aurait planqué un magot composé de pièces d'or, ici quelque part, se met à rêver Vince.

— Ton idée me plaît beaucoup plus que celle de Théo, fait remarquer Jeanne.

— Vous êtes prêt ? demande Julien.

Les trois ados font oui de la tête.

— Allons-y !

Les 4.sets passent chacun leur tour à travers le petit passage étroit de la porte et se réunissent à l'intérieur.

Ils éclairent la pièce avec leurs portables et observent les lieux...

— Pff ! Il n'y a rien ici, à part des toiles d'araignées et des caisses en bois vides, s'exclame Théo déçu.

— Non rien ! Aucune trace de trésor ou de fantôme, plaisante Julien. Cette bâtisse devait servir à stocker les fruits et les légumes du verger voisin.

— Oh... Regardez, il y a un escalier derrière les caisses.

— Bien vu Vince ! Il doit y avoir un grenier sous les combles, dit Théo.

Les ados s'approchent de la dizaine de marches...

— On monte faire nos curieux ? interroge Jeanne.

— Les marches semblent pourries, mais on peut tenter le coup, répond Julien.

Théo n'attend pas la réponse de ses amis, son côté fougueux prend le pas, sur la réflexion collective :

— Allons-y... Je passe le premier !



Chapitre 2

Les mystérieux œufs

Théo grimpe sur la première marche avec beaucoup de prudence, puis la deuxième... Du fait de la vétusté de l'escalier, l'ascension est lente. Il est suivi par Jeanne, Julien et Vince.

— Là franchement les gars, on prend le risque de se blesser pour rien !

— Arrête de râler Vince, on le fait pour le fun, pour ne pas perdre la main...

« Crac »

— Ha ha...

Théo n'a pas le temps de terminer sa phrase qu'une marche cède sous le poids de Jeanne, elle perd l'équilibre et dégringole... In extremis, Julien la rattrape dans sa chute.

— Waouh... On a eu chaud ! Merci Ju, sans ton intervention je vous emportais tous sur mon passage et on se prenait un sacré gros gadin.

— Ce n'est pas comme-ci, je ne vous avais pas

prévenu, ironise Vince.

— Gna Gna Gna ! répondent les trois autres, en plaisantant.

— Continuons, s'exclame Jeanne, je déteste rester sur un échec !

Les 4. sets poursuivent leur progression, en redoublant de précautions. Théo arrive au sommet de l'escalier et se trouve face à une trappe en bois qu'il doit soulever pour pouvoir grimper dans le grenier.

— À trois, je pousse et renverse la trappe : 1,2,3 ! Ho hisse...

— Bang ! La plaque s'écrase sur le sol en créant un nuage de poussière. Au même moment un bruit assourdissant surprend les ados : Flap Flap Flap...

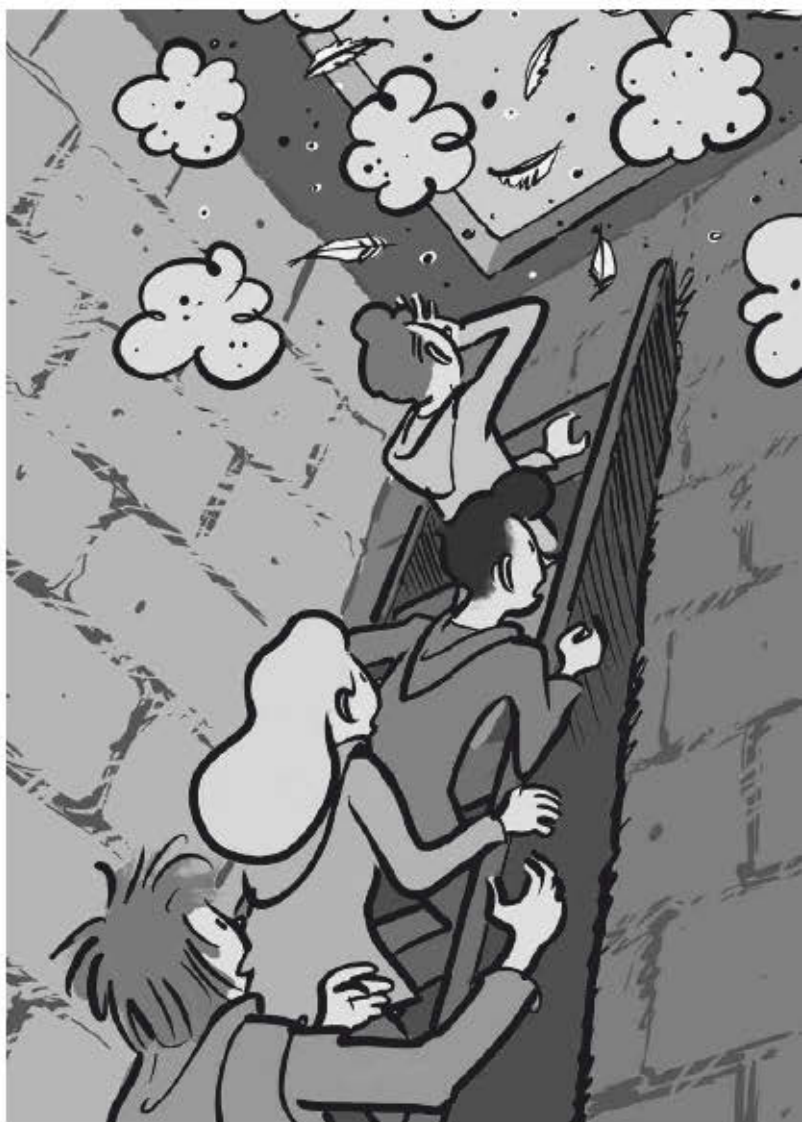
— Ah... crie Théo.

— Qu'est que c'est ? interroge Jeanne, affolée.

Inquiet, rassemblant tout son courage, Théo lève tout doucement la tête par la trappe pour voir ce qui se passe...

— Waouh, ils m'ont foutu les pétoches, lâche-t-il rassuré. Le grenier sert de dortoir aux oiseaux et le boucan était le bruit des battements d'ailes des pigeons, ils ont été surpris par mon intrusion, alors ils fuient vers l'extérieur, à travers une lucarne circulaire, ouverte dans le pignon.

Sécurisés, Théo, Jeanne, Julien et Vince se hissent à leur tour dans le grenier. La position de quatre pattes est obligatoire tant le plafond est bas. La lucarne laisse



passer assez de lumière pour éclairer correctement les combles. Les 4 sets découvrent un grenier inhospitalier, mis à part quelques caisses de bois entassées près de l'entrée, la pièce est vide. Le sol est jonché de détritrus naturels en tous genres : pailles, plumes, moisissures, coquilles d'œufs, brindilles, fientes, poussières...

— Pas de trésor ici non plus, lâche Julien, un brin moqueur.

— Venez, allons voir la vue depuis la lucarne, s'exclame Jeanne.

Les ados, la suivent en avançant l'un derrière l'autre, en prenant bien soin de regarder où ils posent les genoux...

— Pouah ! C'est horrible, il y a des toiles d'araignées partout, s'écrie la jeune fille, en ouvrant le chemin.

— Berk... Sans parler de la puanteur ! On doit être les premières personnes à s'aventurer ici depuis de nombreuses années, répond Julien.

La petite troupe arrive près de la fenêtre et jette un coup d'œil à l'extérieur.

— D'ici, on a une superbe vue sur le verger. C'était la planque idéale pour surveiller les maraîchers sans être vu, s'émerveille Vince.

— C'est vrai, mais j'ai plutôt l'impression que ce grenier servait uniquement de pigeonnier car il fallait être hyper motivé pour venir ici, affronter les araignées, la fiente et tout le reste, grimace Julien.

— Allez, venez, on se tire d'ici, ça pue et il n'y a rien

à voir, s'exclame Vince, en rebroussant chemin.

Les autres acquiescent et le suivent... Vincent est proche de la sortie quand soudainement il s'écrit :

— Aïe... Ouille !

— Qu'est ce qui t'arrive ? interroge Jeanne.

— Je me suis égratigné un genou avec truc pointu qui traîne au sol, lâche-t-il, en dirigeant la lampe de son portable sur l'endroit, où il s'est fait mal. Oh ! Venez voir.

Les trois amis se précipitent vers Vince et fixent la zone éclairée par le faisceau lumineux de la lampe.

— C'est quoi ces machins ? On ne voit pas bien, c'est recouvert de poussière, questionne Julien.

Vince étudie de plus près les objets :

— On dirait deux petits œufs colorés, de matières dures, posés au centre d'un amas de brindilles qui semble avoir été un nid.

— C'est peut-être des œufs fossilisés ?

— Ça m'étonnerait Jeanne ! Tu as déjà vu des oiseaux pondre des œufs multicolores, décorés de motifs et ornés de files d'or ?

— Heu non... À part dans un dessin animé.

— Attendez, je vais en ramasser un pour l'observer de plus près...

— Ne touche à rien ! s'écrie Théo, arrêtant net Vince dans son élan, les œufs sont peut-être infectés par une maladie ou autres virus.

— Vraiment, tu crois que c'est possible ? s'inquiète

Vince.

— J'ai entendu aux informations, un reportage qui parlait d'une forte fièvre pouvant entraîner la mort après avoir eu un contact avec de la fiente d'oiseau, les journalistes parlaient de grippe à fièvre ou un truc comme ça, explique Théo.

— Mais alors ? Mon genou est peut-être empoisonné, panique Vince.

— Pas d'affolement les gars ! Théo veut sûrement parler de la grippe aviaire, elle ne sévit pas dans notre région, en rentrant chez moi tu désinfecteras ta plaie avec un antiseptique et ce sera réglé. Il est surtout important de ne rien toucher, car en tant que détectives nous savons qu'il n'est pas raisonnable de manipuler des objets sans gants, afin de ne pas les polluer de nos empreintes, averti Julien.

— De plus, ces trucs ne nous appartiennent pas, alors laissons-les là où ils se trouvent, lâche Jeanne.

— Étrange... Que font de si beaux objets abandonnés ici ? interroge Vince.

— Aucune idée ! Photographions-les et nous essaierons de chercher sur internet à quoi ces mystérieux bidules correspondent, propose Julien.

— Pourquoi ne pas montrer la photo à ta mère ? Elle nous mettra peut-être sur une piste.

— Bonne idée, Vince !

Les photos prises, les 4 sets quittent le grenier en prenant les mêmes précautions qu'à l'aller et sortent du

bâtiment sans encombre. Ils vérifient que personne ne les ait vus et repassent par-dessus le portail. Le groupe remonte la garenne et rejoint la maison familiale de Julien. À peine, la porte d'entrée franchie, Julien appelle sa mère :

— Maman ? Viens voir, nous avons une photo à te montrer ! Est-ce que ces trucs te font penser à quelque chose ?

Sa mère saisit le téléphone et observe la photo en détail :

— Ce n'est pas très net, mais on dirait des œufs Fabergé...

— Faber... Quoi ? questionne Théo.

— Des œufs Fabergé ! Ce sont des œufs précieux et célèbres, mais où avez-vous trouvé ça ? Qu'est-ce que vous trafiquez encore ? interroge la mère, habituée aux frasques des enfants.

— Ne t'inquiète pas, c'est une recherche pour un exposé d'histoire, indique Julien, pour ne pas vendre la mèche.

— Hum ! Pas de bêtises hein ? interroge-t-elle, sceptique quant à la réponse de son fils.

— Non bien sûr ! Merci pour ton aide maman.

Julien et ses amis remontent dans la chambre, se ruent sur sa tablette et tape sur le moteur de recherche : œufs Fabergé. En quelques secondes apparaissent une multitude de photos correspondant aux objets recherchés.

— Incroyable ! Jetez un œil aux images... Les œufs ressemblent trait pour trait à ceux que nous avons découverts dans le grenier. Julien lit à haute voix les informations notées sur le Net : Les œufs Fabergé ont été fabriqués pour les tsars de Russie qui les offraient à leurs épouses pour pâques. Les œufs sont faits de métaux précieux, décorés d'émail et de pierres précieuses...

— C'est à peine croyable que dans les combles du manoir se trouvent deux œufs Fabergé, abandonnés, lâche Jeanne.

— Complètement irrationnel ! ajoute Théo.

— Mais, comment des objets valant une telle fortune ont pu être abandonnés, depuis si longtemps dans un grenier aussi crasseux ? interroge Julien.

— Les propriétaires les ont peut-être oubliés lors du déménagement, tente de comprendre Jeanne.

— Bizarre ! La première chose que tu emportes, ce sont tes objets de valeurs, non ?

— Normalement oui... Excepté Vince, nargue Théo, la première chose qu'il embarquerait c'est son goûter.

Les 4.sets éclatent de rire.

— Cette histoire m'intrigue, dit Théo, j'aimerais en savoir plus, notamment sur les occupants de cette propriété, depuis quand est-elle inhabitée et tenter de retrouver le ou les propriétaires de ces œufs.

— Et découvrir ce qui s'est passé dans ce manoir, ajoute Julien.

— Oyez ! Oyez ! Les 4.sets reprennent du service, se réjouit Jeanne.



Chapitre 3

Les révélations de Mme Péron

— À mon avis, pour trouver des infos sur la propriété, nous devrions parler à une personne âgée qui a vécu dans ce quartier, propose Vince.

— Hum, j'ai peut-être une idée, répond Julien, dans mon lotissement, je connais une maison où vit un très vieil homme... Le hic est qu'il est surtout connu pour son caractère acariâtre.

— Aïe ! Peut-être sera-t-il content de nous aider, répond Jeanne.

— Il te connaît ? interroge Vince.

— Non très peu ! Je l'ai croisé plusieurs fois lors de ses balades et à chaque fois, il me rend mon bonjour, mais rien de plus, explique Julien.

— Ça prouve qu'il n'est pas si tordu... Essayons de l'interroger, nous n'avons rien à perdre, ajoute Théo.

Pressés d'en apprendre plus sur l'histoire du manoir, les 4 sets sautent sur leurs vélos, direction le domicile du doyen. Arrivés sur place, Julien se présente à

la porte... Un vieillard corpulent, voûté et au regard méfiant ouvre la porte :

— Mmff... C'est pourquoi ? meugle-t-il, en scrutant les ados.

— Bonjour Monsieur ! Mes amis et moi réalisons une enquête pour le collège sur l'événement qui s'est passé, il y a de nombreuses années au manoir. Nous avons pensé que vous pourriez peut-être nous renseigner sur la nature de l'affaire, explique Julien, mal à l'aise.

L'expression d'étonnement sur le visage du vieil homme passe directement à celui de la colère... C'est avec le visage rouge et les sourcils froncés qu'il répond :

— À quoi bon remuer les vieilles histoires... Occupez-vous de vos oignons ! L'homme s'en va, en claquant la porte au nez des 4. sets.

— Très sympa ton voisin, lâche Théo sur un ton ironique.

— Notre enquête s'avère plus compliquée que prévu, s'exclame Vince, comment allons nous faire ?

— Rien de plus facile... Pourquoi ne pas prospecter la maison de retraite du coin !

— Logique Jeanne. Justement, il y en a une toute proche de chez moi. Allons-y, mais cette fois-ci, changeons de tactiques, en ne parlant que de recherches concernant l'histoire de la demeure et non plus de l'affaire, décide Julien.

Au bout de dix minutes de pédalage à bonne allure,

ils arrivent sur place. Julien prend les choses en main et dialogue avec la personne de l'accueil. Il explique que lui et ses copains de classe doivent réaliser un exposé pour le collège sur l'histoire d'un édifice de la commune et pour cette raison, ils souhaiteraient interroger la personne la plus âgée de leur établissement, ayant toujours vécu à Quimper. L'employée téléphone à sa responsable afin d'obtenir une autorisation... Elle raccroche :

— Vous avez la permission de la directrice. Restez ici, je vais demander à Mme Péron, notre plus ancienne pensionnaire si elle accepte de vous recevoir.

La femme de l'accueil revient rapidement :

— Bonne nouvelle, elle est ravie de pouvoir vous aider. C'est une personne très sympathique.

— Ouf, ça va nous changer, marmonne Vince à ses amis. En retour, les trois autres lui sourient.

— Ah j'oubliais, ajoute l'employée, parlez-lui assez fort car Madame Péron a des problèmes d'ouïe, rien de plus normal à quatre-vingt-dix-sept ans.

— Quatre-vingt-dix-sept ans ? répète Théo, impressionné par l'âge.

— Oui, et vous verrez, elle s'exprime bien.

Avant de les conduire près de la résidente, l'employée fait remplir et signer le registre des visites à Julien. L'inscription terminée, l'employée les conduit :

— Suivez-moi ! dit-elle.

La petite troupe s'exécute, ils traversent les couloirs

de la maison de retraite et arrivent dans un salon bibliothèque, où les attend la vieille dame assise dans un fauteuil roulant près d'une petite table sur laquelle repose un plateau contenant une carafe d'eau et un verre. À la vue des 4.sets, elle leur adresse un large sourire.

— Bonjour jeunes gens ! dit-elle d'une voix fluette.

— Bonjour Madame ! répondent avec méfiance les ados, après leur récente mésaventure avec le vieil homme, en prenant place dans les fauteuils situés face à elle.

Une fois, les présentations effectuées, l'employée les abandonne et retourne à son travail, l'entretien peut commencer :

— Je suis heureuse de pouvoir vous rendre service, mais de quelle manière puis-je vous aider ? demande la vieille dame.

Naturellement, les collégiens ont convenu qu'ils ne parleraient pas des œufs Fabergé découverts dans les combles du manoir. Comme à l'habitude, Julien se lance le premier :

— Nous avons un exposé à réaliser sur un édifice de notre commune et nous avons choisi d'écrire sur l'histoire du manoir du quartier. Comme il est inhabité, nous venons à votre rencontre pour obtenir quelques renseignements pour notre enquête.

La vieille dame passe d'un air joyeux à un air grave :

— Oh ! Une très belle propriété... Mais la vie de ce

manoir a été marquée par une bien étrange affaire. Quelle tristesse cette histoire ! Je m'en souviens très bien, c'était en avril 1932, j'avais onze ans et à la boulangerie que tenaient mes parents, c'était devenu la conversation principale des clients et tous les journaux en faisaient leurs choux gras. La demeure appartenait à un commandant de la marine nationale, Monsieur François De Sampy. Il avait fait fortune en naviguant sur les mers du globe. À sa retraite, il est venu s'installer définitivement au manoir familial avec sa femme et leur plus jeune fille, Eugénie. C'était une famille très gentille et affable. Ils étaient appréciés des villageois. De Sampy avait même embauché un de ses fidèles marins, Gwendal Le Calvez comme homme à tout faire sur la propriété et le logeait gracieusement dans l'une de ses dépendances. Ce dernier, était veuf et sans grande ressource, il était charpentier de navires dans l'équipage du commandant De Sampy. Les années de galères partagées ensemble sur toutes les mers du globe, ont vu naître entre les deux hommes un profond respect.

La vieille dame fait une pause, en buvant une gorgée d'eau. Théo captivé par le récit s'impatiente :

— Et alors, qu'est ce qui s'est passé ?

— Pas si vite mon petit, j'y viens...

Elle repose son verre au centre du plateau et poursuit :

— Tout se passait à merveille au domaine. Monsieur

De Sampy profitait de sa retraite et la vie de monsieur Le Calvez était assez douce, grâce aux travaux effectués sur le domaine qui arrondissaient ses fins de mois. Puis, tout va basculer à partir de ce triste jour de printemps 1932. Après le déjeuner madame de Sampy et sa fille sont parties en ville faire des courses. Monsieur est resté seul au manoir, profitant du beau temps pour dépoussiérer des œufs de grandes valeurs.

Surpris, les 4.sets s'observent avec de gros yeux ronds.

— Des œufs ? lâche Jeanne, en fine stratège, pour en savoir plus sur le sujet.

— Oui, des œufs luxueux, créés par un grand joaillier si ma mémoire est bonne, monsieur De Sampy les avait achetés aux enchères en Russie en 1827 lors d'une escale de son navire à Saint-Petersbourg. En tout cas, c'est ce qui avait été écrit à l'époque dans les journaux.

— À quoi ressemblaient ces œufs ? interroge Théo.

— Je ne les ai jamais vus, mais paraît-il qu'ils étaient colorés et en diamant, répond Madame Péron.

— C'est dingue ! s'écrie Vince, en pensant à leur découverte dans le grenier.

Les ados se jettent un regard éberlué. La vieille dame continue son récit, sans s'être rendu compte de la stupeur des jeunes. :

— Comme je vous l'ai dit, monsieur De Sampy était installé dehors sur son salon de jardin occupé à nettoyer ses œufs de valeurs, quand il décida d'aller

se chercher un cigare dans son bureau... Il se serait absenté environ dix minutes et à son retour, les œufs avaient disparu.

— Mais comment ?

— Personne ne sait ! Après une courte enquête, les policiers ont arrêté Gwendal Le Calvez, en l'accusant du vol. La justice le condamnera à cinq ans d'emprisonnement. Vieux et fatigué, il mourut deux ans plus tard sous les verrous de la prison de Brest. Du jour de son arrestation à celle de son décès, il n'a jamais cessé de clamer son innocence. Son arrestation fut un gros coup dur pour la population et même pour monsieur De Sampy. Gwendal Le Calvez était aimé de tous, personne n'a compris sa condamnation. Encore aujourd'hui, cette histoire me rend triste. Je l'aimais bien ce Gwendal, il était toujours gentil avec moi quand il venait à la boulangerie. Pauvre homme.

— Pourquoi a-t-on dit que c'était lui le coupable ? demande Julien.

— Il était le seul sur la propriété ce jour-là et un témoin l'aurait aperçu s'éloigner de la ferme, à l'heure approximative du vol, répond la vieille femme.

— Et les œufs que sont-ils devenus ?

— C'est le grand mystère de cette affaire, personne ne les a jamais retrouvés, malgré la fouille minutieuse effectuée par les policiers dans la propriété, répond la vieille femme.

Les 4.sets remercient Madame Péron de toutes ses

informations bien utiles à leur travail scolaire et la quittent, en lui promettant de lui remettre une copie de l'exposé terminé.

— Elle est hallucinante cette affaire, s'écrie Vince, en sortant de l'établissement.

— Oui ! Les œufs n'ont jamais été retrouvés et comme par enchantement quatre-vingt-sept ans plus tard, on tombe dessus dans l'une des bâtisses du manoir, s'exclame Théo.

— Je vous l'ai toujours dit, on a le chic pour s'attirer les mystères.

— Je commence à croire que tu as raison Julien, répond Jeanne, que devons nous faire ?

Julien très méthodique, aiguille l'enquête :

— Pour l'instant, on n'en parle à personne. Demain, nous irons aux archives départementales consulter la presse et les rapports de polices de l'époque, afin d'en apprendre davantage sur cette mystérieuse affaire.

— Cette histoire est captivante et bien différente des aventures que nous avons déjà vécues, souligne Vince.

— Enfin, nous voilà à nouveau en mode action, se réjouit Théo, excité par l'enjeu de leur nouvelle mission.



Chapitre 4

La pêche aux renseignements

Ce matin, les ados se sont donné rendez-vous à 9 heures à la gare routière. Toute l'équipe est à l'heure, ils prennent le bus direction les archives départementales qui se trouvent au nord de la ville. Assis face à face dans un carré, les interrogations des uns et des autres fusent. Jeanne est la première à livrer ses états d'âme :

— Hier soir, je n'ai pas cessé de ressasser cette histoire... L'accusation de Gwendal Le Calvez me dérange. Pourquoi ce vieil homme irait voler son ancien commandant alors que grâce à lui, il a un toit et un travail qui lui permet de vivre décemment ?

— Sans oublier que Madame Péron, nous a raconté que les deux hommes se respectaient beaucoup.

— Exact Vince !

— Une question me turlupine, explique Théo, pourquoi les policiers qui ont fouillé la propriété de fond en comble en 1932 n'ont pas trouvé les œufs, qui se trou-

vaient dans le grenier ?

— Oui étrange ! Peut-être qu'ils ne s'y trouvaient pas quand ils ont perquisitionné la propriété, répond Julien.

— Possible, mais alors qui les a mis là et pourquoi personne n'est venue les récupérer depuis tant d'années ?

— D'autant plus que ces œufs valent une fortune, lâche Julien.

L'arrivée du bus à destination met fin à toutes les interrogations. Les quatre amis descendent du transport en commun et se dirigent vers l'imposant bâtiment, couleur brique des archives départementales. Les 4.sets connaissent les lieux car ils sont déjà venus y glaner des informations sur l'épave du Happy Ending. Ils passent la sécurité et s'installent à la table numéro 24 de la salle des consultations.

— Quels documents devons-nous consulter ? interroge Théo.

— Demandons les rapports de police et judiciaires, ainsi nous obtiendrons tous les détails de l'enquête, répond Jeanne.

— Ce serait génial... Mais c'est impossible, répond Julien, l'affaire n'a pas encore cent ans, donc les dossiers ne sont pas consultables par le public.

— Oh zut ! lâchent les trois autres, déçus.

Une femme assise non loin d'eux, a entendu les propos de Julien et la déception qui a suivi, elle décide

d'intervenir :

— Excusez-moi, si je peux me permettre... Il existe depuis peu, de nouveaux délais de communicabilité des archives. Si les personnes concernées par les dossiers que vous recherchez sont décédées depuis plus de 75 ans, alors les archives sont disponibles à la consultation.

— Cool ! lâche Théo.

— Merci Madame ! répondent les collégiens, heureux de ce retournement de situation.

— Ouais... Mais nous avons un autre problème les gars, averti Jeanne d'un air agacé, nous ne connaissons ni la date de naissance de De Sampy ni celle de Le Calvez.

— Grrr ! souffle Vince.

Théo, malicieux de seconde nature, propose une idée :

— Jouons le bluff ! Demandons, tout de même les actes de polices et judiciaires... Et nous verrons bien si on les obtient !

Les 4.sets approuvent l'idée et tentent le coup en commandant le rapport d'enquêtes policières : De Sampy contre Le Calvez et celui du procès judiciaire de l'affaire, auprès du bureau des archives. Nos jeunes détectives seront rapidement fixés sur l'acceptation ou non de leur demande, le temps à l'employé d'examiner leur requête et de récupérer les dossiers conservés dans des salles spécialisées au sous-sol.

— Plus qu'à croiser les doigts, chuchote Jeanne.

Après vingt minutes d'attente interminables, un employé sort de l'ascenseur avec un chariot chargé de documents : livres, registres, bobines d'état civil, d'anciens journaux... Comme les autres consultants, les ados s'approchent du comptoir de réception, espérant que les documents demandés sont là. La distribution commence... L'employé délivre les archives en appelant les numéros de tables :

— Table 46, table 2, table 14, table 17, table 25, table 9, table 24...

— Youpi ! C'est notre table, notre plan a fonctionné ! chuchote Jeanne, en arborant un grand sourire.

Théo et Jeanne se précipitent au comptoir récupérer les épais dossiers de 1932 et les apportent sur leur table de travail. Ils décident d'ouvrir en premier le rapport concernant l'enquête de police. Jeanne défait le nœud du ruban qui ferme le classeur cartonné et découvre des dizaines de sous dossiers. Tout est tapé à la machine à écrire mécanique. Les lettres apparaissent sur la feuille de papier plus ou moins noires, plus ou moins grasses, irrégulières et en reliefs.

— Waouh... Les dossiers sont énormes, s'exclame Vince, surpris par l'épaisseur de paperasses.

— Aïe aïe... Il va nous falloir la journée pour tout lire, grogne Théo, plus attiré par l'action que l'administratif.

— Pas de panique, on va juste parcourir ce qui nous

intéresse, suggère Julien, en énumérant les titres des sous dossiers : Les faits, fiches de renseignements sur le suspect, empreintes, compte rendu de l'interrogatoire de Gwendal Le Calvez, compte rendu de la fouille de la propriété, photos, témoignages...

— Commençons nos recherches par les photos, je suis curieuse de voir à quoi ressemble le suspect.

Les trois garçons acquiescent l'idée. Julien sort précautionneusement les vieux clichés de leur pochette. Ce sont des photographies en noires et blancs de Gwendal Le Calvez prises par la police, lors de son arrestation : deux portraits et une photo sur pied. L'homme est de taille moyenne, assez corpulent, les yeux clairs, le visage rond, les cheveux courts et blancs. Le regard de l'homme est absent et triste.

— Oh... Il me fait de la peine, lâche Jeanne.

— Méfie-toi, l'expérience nous a appris que les apparences peuvent être trompeuses...

— Tu as raison Théo, mais son visage m'inspire la confiance, répond la jeune fille.

Les 4. sets passent en revue les différents rapports de police et notent sur un bloc-notes toutes les informations susceptibles de les aider dans leur enquête.

— Écoutez ça ! « Le 23 avril 1932 cinq policiers ont fouillé la propriété du sol au plafond, manoir, dépendances, jardin à la recherche des deux œufs Fabergé disparus et n'ont rien trouvé », lit Jeanne.

— Nous avons donc, la confirmation que les œufs

ont été placés dans le grenier après la fouille des policiers par une autre personne que Le Calvez, puisque d'après le compte rendu de police, il était en prison depuis la veille, analyse Vince.

— Sur le procès-verbal de son interrogatoire Gwendal Le Calvez clame son innocence et affirme qu'à l'heure du vol des œufs, il faisait une sieste dans son logement situé à cent cinquante mètres de là. Aucun témoin ne peut confirmer ses déclarations car il était seul chez lui. Il certifie avoir été réveillé par monsieur De Sampy, venu l'avertir de la disparition de ses objets de valeur. Il est fait mention dans le dossier que le commandant de marine confirme les déclarations du suspect. Les policiers émettent une autre version, ils pensent que Le Calvez simulait son sommeil.

— Pff ! Où sont leurs preuves ? râle Jeanne.

À sont tour Vince relève un point important :

— Ici, le dossier fait mention d'un témoin, Monsieur Mao Jean-Marie, 42 ans, voisin des De Sampy dit avoir formellement aperçu Gwendal Le Calvez quitter la propriété, d'un pas décidé à l'heure du vol. Ce que le suspect dément formellement.

— Cette fuite ne tient pas la route ! Pourquoi serait-il revenu au manoir, s'il avait volé les œufs ? interroge Jeanne.

— Pour planquer son butin dans un endroit sûr ! Puis, il a rejoint sa maison incognito dans le but de se fabriquer un alibi, tente de répondre Théo.

— Oh la la... Je ne crois pas une seconde à ces suppositions, s'emporte la jeune fille.

— Je sens que Jeanne, a le parti pris, plaisante Vince.

— Non, juste de l'intuition féminine, comme dit ma mère, répond-elle, en souriant.

Les 4. sets passent ensuite au crible le rapport judiciaire. Leur sang se glace à la lecture du verdict, noté en bas de page : coupable de vol. Sentence requise : cinq ans d'emprisonnement au pénitencier de Brest. L'impressionnant cachet de cire rouge apposé par le juge confirme l'authenticité de la condamnation. Les collégiens terminent leurs recherches en épluchant les articles de presses parus dans les quotidiens de l'époque : Ouest éclair, la dépêche de Brest... Au fur et à mesure de la matinée, le bloc-notes se remplit d'informations essentielles à la compréhension de l'affaire. Après plusieurs heures d'investigations, nos jeunes détectives estiment en avoir suffisamment appris et décident de quitter les lieux.



Chapitre 5

Vincent au cœur de l'action

À la sortie des archives les 4 sets sautent dans le bus, en direction du centre-ville. Les ados sont abasourdis par les rapports qu'ils viennent de lire. Avant d'en discuter, ils décident d'aller se restaurer à la crêperie des arcades. Assis face à leur déjeuner, les langues se délient :

— Quelque chose me dérange dans cette affaire... J'ai comme l'impression que l'enquête policière a été bâclée.

— Je ressens la même chose que toi Vince ! À mon avis, Gwendal Le Calvez se trouvait au mauvais endroit au mauvais moment, répond Jeanne.

— Hélas, tout l'accable : il était pauvre, se trouvait à proximité du vol, un témoin dit l'avoir vu fuir après la disparition des œufs et la police n'a aucune autre piste... C'était le coupable idéal, explique Julien, désolé.

— Je sais, pourtant dès le début de l'affaire Le Calvez n'a jamais cessé de clamer son innocence, ajoute